

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE DE DIRECTION**

Séance du 18 juin 2012

Date de convocation :
Le 12 juin 2012

Nombre :
- délégués titulaires : 18
- de présents : 9
- de votants : 9

- délégués suppléants : 12
- de présents : 3
- de votants : 3

N° d'inscription de l'acte
soumis à l'obligation de
transmission au
Représentant de l'État :
12/005

Secrétaire de Séance :
Mme Isabelle DUSCHET

Nos Réf : ID/AA

OBJET :

> Plan d'Actions
2012

Ainsi fait et délibéré en
séance les jours, mois et an
susdits.

Le Président,
Guy HUART

L'an deux mille douze, le 18 juin à dix-sept heures, le Comité de direction s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Guy HUART, Président, suite à la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance.

Étaient présents ou représentés (9) :

M. Dominique LYMER, M. Michel LATAWIEC, M. Gérard DELMOTTE, Monsieur Guy HUART, M. Jean-Marie RICHEZ, Mme Renée STIEVENART, Mme Annie DENIS, Mme Elisabeth GONDY, Mme Yveline DRUELLE,

Absents excusés et représentés (3) :

M. Laurent DEGALLAIX représenté par Monsieur Mattéo GUALANO, M. Jacques SCHNEIDER représenté par M. Jean-Pierre GODEVIN, M. Bernard KAMINSKI représenté par M. Michel TOPARELLI,

Absents excusés et non représentés :

Mme Valérie LETARD, M. Philippe BAUDRIN, M. Hervé BROUILLARD, M. Daniel MIO, Mme Laurence PEAN, Mme Monique GUILBERT,

Vu le Code du Tourisme, et notamment ses articles L.133-1 et suivants ;

Vu la Convention portant missions et objectifs intervenant entre Valenciennes Métropole et l'Office de Tourisme ;

Vu les statuts de l'ÉPIC, approuvés par le Comité de Direction du 15 juin 2012 et notamment les articles 1 et 4 ;

Il est proposé au Comité de Direction un plan d'actions 2012 présenté dans le dossier joint, avec comme objectifs principaux :

- La Création d'un ÉPIC,
- Le passage en catégorie 1
- Adapter l'Office de Tourisme et des Congrès de Valenciennes Métropole aux nouvelles technologies de l'information.

Ce plan d'actions intègre les objectifs fixés par Valenciennes Métropole dans le cadre de la Convention portant missions et objectifs. Il intègre les attentes des clientèles et des partenaires de l'Office de Tourisme et des Congrès de Valenciennes Métropole.

Sur ces bases, il est proposé au Comité de Direction réuni le 18 juin 2012,



- D'approuver le Plan d'actions 2012 de l'Office de Tourisme et des Congrès de Valenciennes Métropole.

Après en avoir délibéré,

Le Comité de Direction

Par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,

APPROUVE :

- **Le plan d'actions 2012**

Ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Fait à Valenciennes, le 18 juin 2012

Le Président,

